

DISCOURS

de Jean-Charles SIMON

Lors de la remise du TROPHEE de la

MEILLEURE CONTRIBUTION D'UN FONDS D'INVESTISSEMENT A UNE JEUNE ENTREPRISE

France ANGELS Ministère des Finances 14 Octobre 2009

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de remettre aujourd'hui le Trophée de la « meilleure contribution d'un fonds à une jeune entreprise ».

En tant que fondateur du Cabinet Simon Associés, le développement et la croissance des entreprises est au cœur de nos préoccupations comme nombre d'activités ici, aujourd'hui.

Notre Cabinet a été créé il y a presque 20 ans.

Il est présent aujourd'hui à Paris, Lyon et Nantes, Montpellier, et bientôt à MARSEILLE, LILLE et STRASBOURG, à proximité des grands centres d'affaires.

Nous sommes une équipe multi spécialités qui comprend aujourd'hui une quarantaine d'avocats et de juristes, en conseil comme en contentieux. Notre activité est résolument tournée vers l'entreprise, de toutes tailles et formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs très divers.

Les Business Angels sont bien sûrs aussi dans notre environnement d'activité avec les acteurs qui les entourent, banques et investisseurs institutionnels, et nous accompagnons nos clients dans l'ensemble des domaines de la vie des affaires.

Acteur à part entière du monde juridique et des affaires, Simon Associés participe à de nombreuses manifestations du monde économique à Paris ou en Région. Notre partenariat avec France Angels s'inscrit tout naturellement dans ce cadre.

Les business angels et les fonds jouent, aujourd'hui, un rôle primordial dans le contexte économique actuel notamment pour le financement des jeunes entreprises.

L'importance de ce financement a d'ailleurs été rappelée par les différents intervenants de ce jour.

La récente étude réalisée par l'AFIC sur l'activité des acteurs français du Capital Investissement au 1^{er} semestre 2009 montre le rôle accru des personnes privées dans le financement des entreprises.

Ce Trophée de la « meilleure contribution d'un fond d'investissement à une jeune entreprise » vise à récompenser la contribution d'une équipe de gestion au décollage d'une jeune entreprise.

Au-delà du seul accompagnement financier, nous avons voulu honorer et récompenser un fonds qui s'est impliqué de façon significative dans une entreprise par une approche globale de ses besoins, en termes d'accompagnement, de suivi et de développement.

Le fonds retenu, cesoir, est celui qui, selon les membres du Jury, a apporté la meilleure valeur ajoutée à l'entreprise – avec un impact mesurable.

Les prés-requis étaient que l'entreprise soit créée depuis moins de 5 ans et financée depuis moins de 3 ans, pour un financement total maximum de 2 millions €.

Ce Trophée est à notre sens particulièrement représentatif de la collaboration qui existe et doit exister entre les différents acteurs du financement des jeunes entreprises.

En ma qualité de président du Jury, je tiens également à remercier, ce soir, les autres membres du Jury pour leur participation active et les échanges fructueux qui ont eu lieu lors des délibérations.

- Je tiens tout d'abord à remercier Philippe GLUNTZ, président de France ANGELS ; Vous le connaissez bien ; il est arrivé il y a quelques mois à la Présidence de l'association ; il joue un rôle déterminant et a été très actif au sein de notre jury.
- Je remercie également André LEVY-LANG, Business Angel français « historique » dont vous connaissez le parcours professionnel à la tête du plus grand établissement bancaire français, ses fonctions actuelles comme administrateur au sein de grandes entreprises. La connaissance et l'expérience de Monsieur André-Levy-Lang ont été précieuses pour notre jury.
- Je remercie également Denis PAYRE. Fondateur et dirigeant de Business Objects, il a été distingué, en 1996, comme « meilleur entrepreneur de l'année » par le magazine Business Week. Il est aussi fondateur de Croissance Plus. Il dirige aujourd'hui KIALA, encore une entreprise à succès. Nous avons beaucoup apprécié la qualité d'échanges au sein du jury, **avec une vision transversale d'entrepreneur, d'investisseur et de financier.**
- Et enfin, je tiens à saluer Nicolas FRITZ, délégué général de France ANGELS. Chacun sait que le succès d'une association comme France Angels repose aussi sur la performance de ses équipes et Nicolas FRITZ, présent depuis 4 ans, a su donner à cette manifestation la dynamique nécessaire.

Ainsi, ce soir, les quatre nominés pour le Trophée de la « meilleure contribution d'un fonds à une jeune entreprise » sont les suivants :

- I-SOURCE, pour sa contribution dans la société SMARTTESTING, société spécialisée dans l'édition de logiciels dans le domaine du smart-testing ;
- TRUFFLE CAPITAL, pour sa contribution dans la société LEADMEDIA GROUP, société spécialisée dans le marketing internet à la performance ;
- RHONE-ALPES CREATION, pour sa contribution dans la société ELICITYL, société de biotech spécialisée dans l'ingénierie et la production de molécules de sucres complexes ; et
- FINANCITES, pour sa contribution dans la société PERRINE ROUSSEAU CREATIONS, société spécialisée dans la création et l'édition de tissus écologiques pour la décoration intérieure.

Il me faut tout d'abord insister ce soir sur la qualité des dossiers qui nous ont été proposés et saluer tout particulièrement l'initiative de FINANCITES qui investit en fonds propres ou en quasi fonds propres dans de toutes petites entreprises des quartiers en difficulté.

Je vous demande de les applaudir car leur action est remarquable.

Il nous a été difficile de choisir un Lauréat parmi les différents nominés qui ont tous contribué de façon significative au développement de la société que ce soit :

- en permettant à celle-ci de profiter de leurs contacts et de leur expérience du type d'activité concernée ;
- en mettant en place des systèmes de coachings pour les dirigeants ;
- en jouant un véritable rôle de catalyseur des différentes sources d'investissement et de financement ;
- et, en intervenant souvent très en amont dans le développement de l'entreprise.

Les échanges au sein du Jury ont été francs et directs.

A l'issue de nos débats, nous avons décidé d'attribuer le Trophée à deux fonds ex-aequo.

Ces deux fonds répondent à des approches différentes, avec des moyens financiers différents, mais sont particulièrement représentatifs des contributions qui doivent être saluées dans le cadre de la remise de ces Trophées.

J'appelle donc les 2 lauréats, vainqueurs ex-aequo du Trophée de la « meilleure contribution d'un fonds d'investissement à une jeune entreprise » :

- Bernard Louis ROQUES pour TRUFFLE CAPITAL, et
- Guy RIGAUD pour RHONE-ALPES CREATION.